

Nombre de délégués en exercice au Comité syndical : 59  
Délégués présents : 31  
Absents : 29

Vote(s) pour : 31  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0  
Pouvoir(s) : 0

Date de convocation : 27 mars 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Séance du 3 avril 2024

\* \* \*

Sous la présidence de Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte  
Secrétaire de séance : Monsieur Denis BLOUET, Délégué Titulaire du Syndicat mixte du SCoTAM

### Délibération n°2024-02-0304 : Adoption du procès-verbal de la réunion de Comité syndical du 31 janvier 2024

#### Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement intérieur adopté par le Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM le 21 octobre 2021 prévoyant que le procès-verbal de chaque séance de Comité syndical doit être adopté par l'assemblée délibérante,

VU le procès-verbal de la réunion de Comité syndical du 7 décembre 2023, transmis par courrier électronique le 12 février 2024, aux délégués titulaires et aux délégués suppléants présents, rendant compte des discussions et des délibérations conformément à la tenue de la séance,

CONSIDERANT qu'aucune observation n'a été émise sur ce procès-verbal,

#### Délibération

Le Bureau entendu,  
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

ADOpte le procès-verbal de la réunion de Comité syndical qui s'est tenue le 31 janvier 2024.

Pour extrait conforme  
Metz, le 3 avril 2024

Le Président  
Monsieur Henri HASSER

Le secrétaire de séance  
Monsieur Denis BLOUET

